

REPRENDRE OU CRÉER SON ENTREPRISE



PASS CREATION ACCOMPAGNEMENT

OBJECTIF

Vous souhaitez de l'aide pour formaliser votre projet ?
En abordant les aspects financiers, juridiques, fiscaux, sociaux et commerciaux ?

DESCRIPTION

La Chambre de Métiers d'Alsace vous propose un accompagnement avec l'un de ses chargés de développement économique.

Elle vous aidera à rédiger un descriptif détaillé de votre projet et réalisera avec vous un prévisionnel financier de votre activité sur 3 ans.

Ces éléments vous permettront de réaliser une présentation efficace du projet auprès de différents interlocuteurs (banques, comités d'agrément, etc.).

**MODALITÉS,
LIEU, DURÉE,
CARACTÉRISTIQUES
TECHNIQUES**

Entretien à la CMA
Maximum 4 heures de conseil

CONTACT

- Chargé de développement économique de votre territoire
- Sur www.cm-alsace.fr – Services Pratiques – Nos conseillers

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne ayant un projet de création d'entreprise artisanale.

TARIF

Pas de coût pour le porteur de projet.
Action cofinancée par le Fonds Social Européen et la Chambre de Métiers d'Alsace.